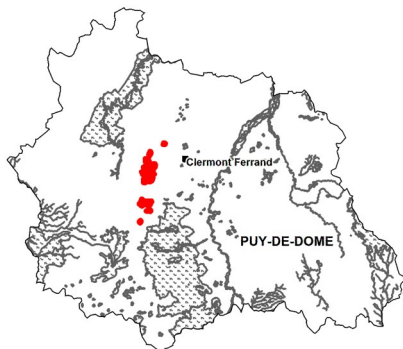




Évaluation des incidences NATURA 2000



Auvergne
Puy-de-Dôme



DDT du Puy-de-dôme / J. Chambonnière

Site >> Chaîne des Puys

CARTE D'IDENTITÉ DU SITE

DIRECTIVE :	Habitats
N° D'IDENTIFICATION UE :	FR8301052
DÉPARTEMENT(S) CONCERNÉ(S) :	Puy-de-Dôme
COMMUNE(S) CONCERNÉE(S) :	Aydat, Ceysnat, Nébouzat, Orcines, Saint-Genès-Champanelle, Saint-Ours-les-Roches, Saulzet-le-Froid, Volvic.
SURFACE :	2 041 ha
SITUATION DANS LE RÉSEAU RÉGIONAL :	Site au centre-ouest du département, entre le site FR8302013 « Gîtes de la Sioule » à l'ouest et FR8301036 « Vallées et coteaux thermophiles au nord de Clermont-Ferrand » à l'est, au sud des sites « Gorges de la Sioule » (ZSC : FR8301034 et ZPS : FR8312003), au nord de la ZPS FR8312011 « Pays des Couzes » et du site FR8301035 « Vallées et coteaux xérothermiques des Couzes et Limagnes ».
DOCUMENT D'OBJECTIFS (DOCOB) :	Validé le 27/09/2011
STRUCTURE ANIMATRICE :	PNR des Volcans d'Auvergne Contact : Luc Béleugnier, Cécile Birard Château de Montlosier 63970 Aydat 04 73 65 64 00 cbirard@parcdesvolcans.fr natura2000@parcdesvolcans.fr



ENJEUX POUR LES HABITATS ET LES ESPECES DU SITE

HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE QUI JUSTIFIENT LA DÉSIGNATION DU SITE

* Habitat prioritaire

Code et nom de l'habitat	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
4030 Landes sèches européennes	Landes assez sèches à sèches en climat (sub)atlantique, sur sols siliceux des plaines et basses montagnes, riches en bruyères, ajoncs, genêts...	Mauvais / Landes montagnardes à Callune et Myrtille : 143,03 ha (5,99 % du site) sur les flancs et sommets des puys ; état de conservation bon à moyen (fermeture dans la zone nord). Landes subalpines à Airelle des marais : 10,26 ha (0,5 % du site), sur les crêtes subalpines du puy de Dôme ; bon état de conservation, mais landes peu représentatives du site. Landes montagnardes et chaudes à Callune : 14,73 ha (0,72 % du site), sur les versants sud du site ; état de conservation moyen.	Fermeture du milieu par les ligneux (naturelle ou artificielle : plantations), envahissement par a Fougère-aigle, le Pin sylvestre et les sorbiers	Maintenir le caractère semi-ouvert du milieu par pâturage extensif ou intervention mécanique (coupe / gyrobroyage des ligneux, voire brûlage...)
			Tassement du sol (lié à la fréquentation, à des travaux, à la création de pistes...)	Canaliser la fréquentation touristique, si nécessaire mettre en défens les secteurs les plus exposés, éviter toute intervention sur le sol
			Ecobuage mal maîtrisé	Strictement encadrer cette pratique
			Fertilisation et travail du sol	Proscrire
5130 Formations à Genévrier commun sur landes ou pelouses calcaires	Formations à Genévrier commun des plaines et montagnes, résultant le plus souvent de l'évolution des pelouses maigres assez sèches à sèches sur calcaire (abandonnées ou encore pâturées), voire parfois des landes basses à Callune et Ajonc nain.	Mauvais / bon à moyen 4,3 ha (0,21 % du site). Ilots plus ou moins denses connectés par des pelouses rases, sur les puys de Montgy et de Pourcharet.	Création de carrières	Eviter
			Reboisements artificiels	Ne pas planter
			Fermeture du milieu par les ligneux ou au contraire surpâturage	Maintenir le caractère semi-ouvert du milieu par pâturage extensif (hors des périodes de végétation favorisant la régénération de la strate herbacée) ou interventions ponctuelles d'éclaircissage afin de permettre la régénération des fourrés (gyrobroyage, dessouchage des arbres colonisateurs...)
			Ecobuage mal maîtrisé	Strictement encadrer cette pratique
6210 Pelouses sèches semi-naturelles	Pelouses sur calcaires, voire sables calcaro-siliceux ou granites et roches éruptives, sèches (naturelles) à semi-sèches (semi-naturelles), ces dernières étant souvent caractérisées par leur richesse en orchidées (nombre d'espèces important et/ou population importante d'une espèce peu commune en France et/ou une ou plusieurs espèces rares en France)	Mauvais / Pelouses légèrement acides, très représentatives du site (236,83 ha soit 11,58 % du site), en état de conservation très variable : - végétation herbacée élevée dominée par le Brachypode penné, au nord du site sur les flancs et sommets des puys ; - végétation plus rase à espèces dominantes variables (Nard raide...). Pelouses à Fétuque ovine et Koelérie à crêtes, légèrement acides sur granite et basaltes, peu représentatives du site (2,17 ha soit 0,11 % du site), en bon état de conservation en général ; uniquement sur les	Altération / disparition par boisement naturel ou au contraire une pression excessive du pâturage	Favoriser le pâturage extensif et tardif pour maintenir ces milieux ouverts et diversifiés Maîtriser mécaniquement les ligneux et les refus (fauche, gyrobroyage)
			Plantations (résineux...)	Ne pas planter
			Fertilisation provoquant notamment la disparition d'espèces patrimoniales	Ne pas fertiliser
			Aménagements, exploitation de la roche, mise en culture, circulation motorisée (tout-terrain), surfréquentation	Proscrire

Code et nom de l'habitat	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
		versants sud au sud du site (exemple le plus typique au sommet du puy de Vichatel).		
6430 Mégaphorbiaie s eutrophes	Bordures humides d'herbes hautes bordant les cours d'eau et les forêts, sur sols riches en azote	Inadéquat /	Comblement et drainage (envahissement par les ligneux : saules...)	Maintenir l'ouverture du milieu : - en garantissant l'alimentation en eau et en matière organique, - par fauche et/ou pâturage extensifs, voire débroussaillage
		Dépressions humides à Reine des prés : 1,72 ha (0,08 % du site), uniquement sur la narse d'Espinasse ; état de conservation inconnu.	Introduction de plantes envahissantes	Proscrire, lutter de façon mécanique (pas chimique) si déjà implantées, veiller à ne pas en introduire lors des interventions de débroussaillage
		Végétation haute des lisières est de hêtraies : 0,17 ha (0,01 % du site), seulement sur le cratère du puy de Vichatel ; peu typique et peu représentatif du site ; état de conservation inconnu.	Artificialisation des lisières et berges, éclaircies forestières trop brutales, surpiétinement par le bétail	Proscrire ; contre le surpiétinement installer une pompe de prairie ou mettre temporairement en défens
		Végétation haute des surfaces concaves de plus de 1 500 m d'altitude : 11,63 ha (0,57 % du site), sur les flancs du puy de Dôme ; plantes protégées (Lis martagon, Ail de la victoire) et assez rares (Géranium sanguin) ; état de conservation bon à moyen.	Plantations (résineux...)	Eviter ; sinon ne pas drainer ni travailler le sol ni utiliser de produits chimiques
			Passage à la prairie de fauche avec fertilisation ou à la prairie pâturée	Eviter
6520 Prairies de fauche de montagne	Prairies de fauche mésophiles sur sols plutôt neutres, en général au-dessus de 600 m, hautes et riches en espèces colorées (souvent dominées par les composées, ombellifères, campanules, renoncules, légumineuses, gentianes, scrophulaires...)	Inconnu / moyen	Intensification agricole (fertilisants, surpâturage) favorisant l'enrichissement du milieu et modifiant la composition floristique (ombellifères et graminées favorisées au détriment des autres fleurs)	Maintenir des activités agricoles peu intensives (apport raisonné de fertilisants, fauche tardive et centrifuge, voire pâturage temporaire)
		6,42 ha (0,31 % du site) ; exemple le plus typique sur le flanc ouest du puy des Gouttes. Variante humide sur le pré de Côme et la narse d'Espinasse.	Drainage, retournement des sols, urbanisation	
		Prairies denses en graminées et légumineuses, peu représentatives du site.	Colonisation par les landes et plantations de résineux	Eliminer les ligneux colonisateurs ; ne pas planter
			Colonisation par les plantes invasives	Eliminer
7140 Tourbières de transition et tremblantes	Pelouses tremblantes ou flottantes (radeaux) en surface d'étendues d'eau pauvres en éléments minéraux nutritifs, aux communautés végétales variées (dominante des petites laïches, associées aux sphaignes et autres mousses)	Mauvais / mauvais	Piétinement des communautés végétales typiques	Mise en défens Canalisation de la fréquentation touristique
		0,11 ha (0,01 % du site) ; végétation dominée par la Laïche à fruit barbu, uniquement dans une toute petite zone de la narse d'Espinasse et très peu typique.	Assèchement / perturbation de l'hydrologie (colonisation par les ligneux ou les hautes herbes)	Maintenir / restaurer les conditions hydrologiques et le caractère ouvert du milieu en favorisant le pâturage extensif et l'arrachage manuel des ligneux (avec exportation)
			Plantation de résineux, drainage, fertilisation, amendement à la chaux vive, épandage de pesticides, écobuage, gyrobroyage	Proscrire ces pratiques ; mettre en place une zone-tampon
8150 Éboulis médio-européens siliceux des régions hautes	Éboulis siliceux des collines (caractérisés par l'Epilobe des collines, le Galéopsis des champs, le Sénéçon visqueux, le Muffier à feuilles de pâquerette ou la Cryptogramme crépue), à l'exception de ceux	Favorable / bon à moyen	Aménagements de routes, pistes (pastorales, forestières...) et chemins (fréquentation touristique)	Eviter de nouveaux aménagements et en général, ne pas intervenir sur cet habitat ; mettre en défens si nécessaire
		21,85 ha (1,07 % du site) ; pelouses à Biscutelle de Lamotte (espèce endémique) colonisant les éboulis de scories	Enrichissement progressif du milieu	Contrôler la végétation ligneuse si nécessaire

Code et nom de l'habitat	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
	colonisés par des formes très appauvries des communautés alpines, souvent riches en mousses, lichens et parfois fougères (résultant souvent de l'exploitation de carrières).	majoritairement au sud du site ; exemple le mieux conservé sur les cratères égueulés de la Vache et de Lassolas. Habitat représentatif du site.	Colonisation par les fourrés (épineux...), boisement	Maintenir / restaurer le pâturage extensif ovin ou caprin (sans fertilisation)

**ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE
QUI JUSTIFIENT LA DÉSIGNATION DU SITE**

* Espèce prioritaire

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
1065 Damier de la succise	Papillon de 15-21 mm d'envergure (aile antérieure), aux ailes antérieures fauve pâle dessus avec des dessins noirs d'importance variable, aux ailes postérieures également fauves dessus mais avec une série complète de points noirs dans la bande orange (ceux-ci visibles sur le revers et alors auréolés de jaune clair) ; femelle plus grande. Adeptes des milieux abritant sa plante-hôte (Succise des prés) : prairies et bas-fonds humides, tourbières, mais aussi pelouses et prairies sèches et calcaires.	Inadéquat / inconnu 1 seule observation dans le pré de Côme en 1997 (observations à quelques kilomètres du site en 2007).	Assèchement des zones humides entraînant leur fermeture (et la disparition de la plante-hôte)	Enrayer la fermeture du milieu via un pâturage extensif par des bovins (0,4 à 0,7 UGB à l'hectare)
			Amendements des pelouses et prairies en nitrates provoquant la diminution de la diversité floristique et notamment de la plante-hôte	Ne pas amender
			Fauche des pelouses, prairies, bords de routes et curage des fossés pendant la période de développement larvaire	Faucher et curer en tenant compte du cycle de développement du papillon
			Pâturage ovin exerçant une pression trop importante sur la plante-hôte	Adapter la pression de pâturage / remplacer par un pâturage bovin
			Pollution de l'eau	Maintenir la qualité de l'eau
4038 Cuivré de la bistorte	Petit papillon (23-27 mm d'envergure) relativement variable, mâle à reflet violet s'étendant largement sur le dessus brun et orange des ailes, femelle au reflet le plus souvent limité à une ligne de taches bleues brillantes sur le bord des ailes ; dessous des ailes antérieures orangé, avec des chevrons blancs et noirs limitant la marge orange des ailes. Relicte glaciaire adepte des lieux fréquentés par sa plante-hôte la Renouée bistorte : prairies marécageuses, bordures de tourbières, clairières humides et hautes herbes, en stations abritées, peu acides et proches de lisières forestières, jusqu'à 1800 m d'altitude.	Mauvais / favorable Belle population sur la narse d'Espinasse (98 individus recensés en 2007), à considérer comme un noyau dur de l'espèce dans le Massif central.	Assèchement des zones humides entraînant leur fermeture (et la disparition de la plante-hôte, la Renouée bistorte)	Enrayer la fermeture du milieu via un pâturage extensif (0,3-0,4 UGB) et tardif (début juillet) ou via une fauche tardive, assurer un niveau hydraulique suffisant
			Amendements des prairies en nitrates provoquant la diminution de la diversité floristique et notamment des plantes-hôtes	Ne pas amender dans la zone humide, limiter sur le bassin versant, mettre en place une zone tampon de 35 m de large plantes-hôtes
			Fauche des prairies pendant la période de développement larvaire	Agir en tenant compte du cycle de développement du papillon
			Travaux forestiers pendant la période de développement larvaire	
			Pâturage ovin exerçant une pression trop importante sur la plante-hôte	Adapter la pression de pâturage / remplacer par un pâturage bovin ; mettre en défens si nécessaire
			Amendements calcaires, écobuage, plantations, dépôts de bois, création de pistes	Proscrire
Pollution de l'eau	Maintenir la qualité de l'eau			
1303 Petit Rhinolophe	Chauve-souris insectivore de 4 cm de long et 20-25 cm d'envergure, à l'appendice nasal en fer à cheval, gris-brun dessus, beige blanchâtre dessous. Adeptes des paysages semi-ouverts. Hibernation en cavités naturelles ou artificielles, colonies de reproduction dans bâtiments et caves assez chaudes	Inadéquat / favorable 70 individus en hibernation en moyenne à la grotte de Volvic (soit 15 % de la population connue de la région en hibernation), 1 individu en hibernation à la grotte de Clierzou (record altitudinal de l'espèce). 1 seul contact mentionné en période de reproduction. Espèce probablement peu fréquente sur le site, qui constitue un espace de connexion entre des populations connues au	Condamnation des gîtes d'hibernation et de mise bas (rénovation des vieux bâtiments, des ponts, des caves, etc., fermeture des anciennes mines...)	Maintenir l'accessibilité aux gîtes (tout en l'empêchant ou la réglementant pour les humains)
			Dérangement par le bruit (trafic routier...) et la lumière (éclairage public nocturne...)	Assurer la tranquillité et l'obscurité dans et autour des lieux d'hibernation et de mise bas ; limiter l'emploi des éclairages publics aux deux premières heures et à la dernière heure de la nuit (pour limiter la régression des papillons de nuit)
			Rupture de la continuité des corridors biologiques	Maintenir et entretenir ces corridors (même en milieu

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
		nord et au sud du site. Site d'intérêt régional pour l'espèce.	(haies, lisières, ripisylves) Défrichage, mise en culture des prairies Plantations massives de résineux et sylviculture intensive Traitements phytosanitaires (cultures) et vétérinaires (bétail)	urbain) ainsi qu'un paysage diversifié, semi-ouvert Planter des haies ou des alignements d'arbres dans les milieux trop ouverts Ne pas planter, pratiquer une sylviculture extensive (maintien d'une strate buissonnante, conservation des arbres vieillissants, morts, à cavités...) Limiter l'utilisation des insecticides Utiliser des vermifuges non nocifs pour les insectes dont se nourrissent les chauves-souris Ne pas traiter juste au moment de la mise à l'herbe printanière des troupeaux, ni tous les animaux en même temps (en 2-3 fois) ; confiner le bétail pendant 15 jours en étable après
1304 Grand Rhinolophe	Chauve-souris insectivore de 6-7 cm de long et 35-40 cm d'envergure, à l'appendice nasal en fer à cheval, fauve grisâtre dessus, chamois dessous. Adeptes des paysages semi-ouverts. Hibernation en cavités naturelles ou artificielles, colonies de reproduction dans bâtiments et caves assez chaudes	Inadéquat / rare : plutôt défavorable 61 individus en hibernation en moyenne à la grotte de Volvic (soit 15 % de la population connue de la région en hibernation) ; ponctuellement noté en hibernation à la grotte de Clierzou (record altitudinal de l'espèce). Aucune colonie de reproduction connue à proximité, mais 3 contacts notés en période de reproduction ; espèce bien représentée sur le site avec une préférence pour le versant est de la chaîne des Puys (plus clémente grâce à l'effet de foehn). Site d'intérêt régional pour l'espèce.	Voir 1303	Voir 1303
1305 Rhinolophe euryale	Chauve-souris insectivore de 4-6 cm de long et 30-32 cm d'envergure, à l'appendice nasal en fer à cheval, gris-brun à brun-roux dessus, blanc crème dessous. Adeptes des paysages semi-ouverts. Hibernation dans de profondes cavités naturelles, colonies de reproduction dans les cavités à température et humidité stables.	Mauvais / disparu Dernière donnée en 2001 en hibernation dans la grotte de Volvic.	Voir 1303	Voir 1303
1308 Barbastelle	Chauve-souris insectivore de 4-6 cm de long et 24-28 cm d'envergure, à pelage et face noirâtres, larges oreilles. Adeptes des peuplements feuillus matures. Hibernation solitaire en sites très variés, colonies de reproduction dans les bâtiments et vieux arbres.	Inadéquat / inconnu Espèce rare, discrète et mobile, ponctuellement notée en hibernation dans la grotte de Volvic. 1 seul contact estival sur le site, mais présence de milieux très favorables dans la chaîne des Puys.	Voir 1303	Voir 1303
1321 Murin à oreilles échanquées	Chauve-souris insectivore de 4-5 cm de long et 22-25 cm d'envergure, à pelage gris-brun	Inconnu / inconnu 13 individus en hibernation	Voir 1303	Voir 1303

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
	(dos) et gris-blanc (ventre), oreilles échancrées. Adeptes des vallées alluviales à feuillus et zones humides. Hibernation dans de vastes cavités (naturelles ou artificielles), colonies de reproduction en sites variés (bâtiments, cavités)	<p>en moyenne à la grotte de Volvic (soit 80 % de la population connue de la région en hibernation, plus gros site d'Auvergne) ; ponctuellement noté en hibernation à la grotte de Clerzou (record altitudinal de l'espèce). Aucune donnée estivale certaine sur le site mais des femelles allaitantes au lac d'Aydat ont été capturées : la présence d'une colonie est probable aux alentours.</p> <p>Site d'intérêt régional pour l'espèce.</p>		
1323 Murin de Bechstein	Chauve-souris insectivore de 4-6 cm de long et 25-30 cm d'envergure, à pelage brun (dos) et blanc (ventre), oreilles très longues, museau rose. Adeptes des forêts feuillues âgées. Hibernation surtout solitaire et dans les arbres, colonies de reproduction en sites variés (arbres creux, bâtiments)	<p>Inconnu / inconnu</p> <p>Données hivernales irrégulières dans la grotte de Volvic ; espèce contactée à proximité en 2009 (gorges de Viallard), présence probable ailleurs (habitats favorables dans la chaîne des Puys).</p>	Voir 1303	Voir 1303
1324 Grand Murin	Chauve-souris insectivore de 6-8 cm de long et 35-43 cm d'envergure, à pelage gris-brun (dos) et blanc-gris (ventre, gorge), oreilles longues et larges. Adeptes des futaies feuillues ou mixtes. Hibernation dans des cavités (naturelles ou artificielles), colonies de reproduction en sites assez secs et chauds (sous les toitures, parfois cavités)	<p>Inconnu / défavorable mauvais</p> <p>Hibernation en masse à la grotte de Volvic (soit 70 % de la population connue de la région en hibernation, plus gros site d'Auvergne mais effectifs en forte chute) ; 1 individu en hibernation à la grotte de Clerzou (record altitudinal de l'espèce). 1 seul contact en période de reproduction ; l'espèce est rare sur la chaîne des Puys, mais les hêtraies la favorisent.</p> <p>Site d'intérêt régional pour l'espèce.</p>	Voir 1303	Voir 1303
1758 Ligulaire de Sibérie	Composée vivace de 40-150 cm, à tige simple et anguleuse, pourprée en bas, feuilles de la base ovales-triangulaires ou presque sagittées, très grandes (10-25 cm sur 7-20 cm), portées par un long pétiole engainant à sa base, feuilles de la tige peu nombreuses, plus petites et sessiles, fleurs jaunes en épi terminal un peu lâche. Adeptes des prairies tourbeuses et marécageuses, tourbières bordant les lacs, hautes herbes (grandes laïches, roseaux...) le long des ruisseaux et fossés, voire des saulaies-boulaies et des bas-marais alcalins, jusqu'à 1500 m d'altitude..	<p>Inadéquat / favorable</p> <p>La narse d'Espinasse est la seule station du site abritant l'espèce (une autre station existe dans la chaîne des Puys, mais hors site), avec l'une des plus importantes populations auvergnate : plus de 10 000 tiges fleuries. Elle semble en extension au sein des mégaphorbiaies et roselières de la narse. Cette station a permis le classement de la zone en arrêté préfectoral de protection de biotope.</p>	<p>Altération du réseau hydraulique</p> <p>Abreuvement du bétail dans les tourbières, piétinement</p> <p>Fertilisation minérale et organique, extraction de la tourbe, drainage, chaulage</p>	<p>Gérer le réseau hydraulique (régulation des niveaux, maintien de la qualité de l'eau)</p> <p>Mettre en défens les zones tourbeuses</p> <p>Proscrire ces pratiques</p>

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU DOCOB

ENJEUX GÉNÉRAUX DE PRÉSERVATION DU SITE

Le site se compose d'un remarquable ensemble d'environ 80 volcans (le plus bel ensemble de France) culminant au puy de Dôme. Cette géologie exceptionnelle est à l'origine d'une grande diversité paysagère (belles hêtraies, grands espaces de landes sèches, dépôts de cendres stromboliennes et dômes rocheux à peine colonisés) et écologique (forte présence des chauves-souris et du Cuivré de la bistorte, plus importante station de Ligulaire de Sibérie en Europe de l'Ouest). Ces enjeux écologiques sont directement liés à de très importants enjeux économiques autour de la gestion de l'eau, le site étant dans la zone d'alimentation des sources de Volvic.

Les principaux risques identifiés résident dans :

- la fermeture des espaces ouverts (recolonisation spontanée suite à la déprise agricole, plantations), susceptible d'altérer directement la biodiversité des zones humides du site ;
- l'artificialisation des peuplements (plantations de résineux) ;
- la fréquentation touristique (plus de 300 000 personnes par an) ;
- l'érosion (risque localisé).

PRINCIPALES ORIENTATIONS DE GESTION DU SITE

- Maintenir une mosaïque de milieux naturels en (objectifs opérationnels) :
 1. Lutter contre la fermeture des pelouses, landes, éboulis d'intérêt communautaire par des travaux de réouverture et le soutien à une gestion pastorale adaptée ;
 2. Favoriser une gestion forestière favorable à la biodiversité spécifique (chauves-souris notamment) ;
 3. Assurer un bon état de fonctionnement des zones humides ;
 4. Assurer la pérennité de la protection des gîtes d'hibernation et leur attrait pour les populations de chauves-souris.
- Lutter contre l'érosion, la dégradation et les dérangements par la maîtrise de la fréquentation de loisirs



SITES INTERNET CONSULTABLES

Site Natura 2000 de l'Etat :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Natura-2000,2414-.html>

Rubrique Natura 2000 du site de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes :

<http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/natura-2000-r1802.html>

Les cahiers d'habitats sur le site du Muséum national d'histoire naturelle :

<http://inpn.mnhn.fr/isb/download/fr/docNatura2000Cahhab.jsp>

Site des services de l'Etat du Puy-de-Dôme :

<http://www.puy-de-dome.gouv.fr>

SOURCES

Opérateur : PNR Volcans d'Auvergne

Document d'objectifs Site Natura 2000 de la chaîne des Puys « FR8301052 »

Charte Natura 2000 Site FR8301052 « Chaîne des Puys »

Danton, Ph., Baffray, M., 1996. Inventaire des plantes protégées en France ». Nathan, 294 p.

Duquet, M., 1996. Inventaire de la faune de France. Nathan, MNHN, 416 p.

Maurin, H., 1995. Le Livre rouge. Inventaire de la faune menacée en France. Nathan, MNHN, Paris, 175 p.

MNHN-DEGB-SPN, décembre 2009. Rapport synthétique des résultats de la France sur l'état de conservation des habitats et des espèces conformément à l'article 17 de la directive « habitats ». Paris, 48 p.

INTERLOCUTEUR À LA DDT DU PUY-DE-DÔME

Julien CHAMBONNIERE

Service Eau Environnement Forêt

Tel 04-73-42-16-41

Mel : julien.chambonniere@puy-de-dome.gouv.fr

Version 2016

Julien. Chambonnière

